



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Fort Erie		
Date	Lundi 25 octobre 2021	Heure de départ	13 h
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Pluie (Temp. :13 °C)		
État de la piste	Type : Terre Boueuse	Turf :	
Nombre de courses	10		
Chevaux retirés Vétérinaire :	5	Commissaires : 1	Piste :

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Fenton Platts	Peter Gillies	Paul Nielsen

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Avant-dernier droit

Le personnel du bureau des courses nous a informés que la remorque transportant les chevaux de l'hippodrome *Woodbine* s'était brisée et que les 5 chevaux censés arriver aujourd'hui le feront avec un léger retard par rapport à l'heure imposée. À cause de circonstances exceptionnelles, l'exigence de l'heure d'arrivée est levée.

Le personnel du bureau des courses nous a informés que le cheval, "Seau", inscrit à concourir dans la Course 9 prévue pour demain, est inadmissible. Il s'agit d'un retrait à être effectué par le commissaire. L'entraîneur, John Simms, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200. Décision TB #1492260

Le #1, "Rolling Sloan", est arrivé tard au paddock, pour la Course 1. L'entraîneur, Ricky Griffith, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100.

L'apprenti jockey, Michael David, a été autorisé à se retirer de ses montures prévues pour la journée.

Pour la Course 10, le #6, "Penniesfromabove", est arrivé tard au paddock. Par conséquent, il en a été retiré. L'entraîneur, Tom Steer, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200. Décision TB #1493232

Courses :

73 inscriptions

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #1, "Seaquelle", chevauche légèrement au départ. Le #4, "Marvel", dévie vers l'extérieur au départ.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler. Le #1, "Dyna's Gamble", a été dépassé dans le dernier droit sans pouvoir terminer la course.

Course 5 – Enquête des commissaires pour le départ du #7, "Selfless Devotion", qui avait reculé juste avant que le juge au départ ait relâché le peloton. Après avoir examiné les angles fournis par les caméras des tours frontale et panoramique et après avoir discuté avec le juge au départ, Drew Brown, ainsi qu'avec le jockey, Jefferey Alderson, on a décidé que le #7 était réputé avoir reçu un bon départ.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/KOUuqrvqAvE>

Course 6 – Rien à signaler. Arrivée à égalité pour la troisième position entre le #1, "Free Speech", et le #3, "Big Time Louie".

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #6, “Penniesfromabove”, a été retiré par les commissaires pour être arrivé tard au paddock. On a opéré un remboursement de \$1,837. Rien d’autre à signaler pour la course.

Paris mutuels : \$1,080,348.

Réclamations :

Course 1 – “Rolling Sloan” (2), pour \$4,500, ira à Bruno Schickedanz, entraîneur Elliot Sullivan.

Course 1 – Le #3, “Divine Marth”, pour \$4,500, par Bruno Schickedanz, entraîneur Elliot Sullivan.

Course 3 – Le #4, “Overstate”, pour \$4,500, par Jeanne Ryan, entraîneur Dan Wills.

Course 5 – Le #2, “Rosa’s Soul”, pour \$4,500, par le propriétaire entraîneur Elliot Sullivan.

Course 6 – Le #1, “Free Speech”, pour \$6,250, par Bruno Schickedanz, entraîneur E. Sullivan.

Course 10 – Le #8, “Another Breeze” (2), pour \$6,250, ira à la propriétaire-entraîneuse Sharon Ceccato.

Course 10 – Le #9, “Dealmaker”, pour \$6,250, par Joy Elkins, entraîneur Joe Humber.